



Les organisations syndicales des personnels des écoles SE-Unsa 43, SNUipp-FSU43 et SNUDI FO43 ont pris connaissance de l'appel des organisations syndicales du second degré FO-FSU-UNSA- CGT – SUD à un rassemblement devant l'Inspection Académique au Puy en Velay mercredi 7 octobre à 14h.

Elles soutiennent les revendications des personnels des collèges qui exigent les ouvertures de classes nécessaires et le respect des seuils d'ouverture.

Elles constatent des problèmes similaires auxquels sont confrontés les personnels du 1<sup>er</sup> degré.

- Problème d'ouvertures de classes non satisfaites comme à Bas en Basset élémentaire, à Boisset, à Espaly Maternelle, La Chapelle d'Aurec, Beaulieu, St Julien Chapeuil et Chavaniac Lafayette et de fermetures de classes prononcées, y compris sans l'avis du Comité Technique, comme à Bas en Basset maternelle.
- Problèmes de remplacements des maîtres absents qui s'annoncent très importants dès cette rentrée

Pour les organisations SE-Unsa, SNUipp-FSU et SNUDI FO, le projet de loi RILHAC sur la direction d'école ne répond pas aux revendications des personnels. Elles demandent des mesures fortes en termes de décharges statutaires, de rémunération et de diminution de la charge de travail.

Elles s'inquiètent de la disparition de la formation continue volontaire, avec des choix, et de la mise en place de la formation dite « en constellations » qui remet en cause le volontariat, le libre choix et la liberté pédagogique individuelle.

Elles constatent que la situation des AESH ne s'est pas améliorée et elles continuent d'exiger un vrai statut associé à un salaire décent.

Le SE-Unsa, le SNUipp-FSU et le SNUDI FO de Haute-Loire appellent donc les personnels des écoles, enseignants, AESH à se rassembler également le Mercredi 7 octobre 2020 à 14 heures devant l'Inspection académique au PUY en VELAY

**TOUS AUX RASSEMBLEMENT**  
**Devant l'Inspection Académique**  
**Mercredi 7 octobre à 14 h**